



Délibération
FINANCES/JG

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220331-2022_25CG21BPBA-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MARS 2022

2022 – 25 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES GOLF & SITE SAINT-LOUIS

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 29

DRAPRON Bruno, BARON Thierry, BERDAI Ammar, CALLAUD Philippe, CAMBON Véronique, CHEMINADE Marie-Line, CREACHCADEC Philippe, TERRIEN Joël, TOUSSAINT Charlotte, TORCHUT Véronique, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, BUFFET Martine, CARTIER Nicolas, CHANTOURY Laurent, DEBORDE Sophie, JEDAT Günter, DEREN Dominique, EHLINGER François, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, MACHON Jean-Philippe, CHABOREL Sabrina, DIETZ Pierre, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, BETIZEAU Florence, CATROU Rémy

Excusés ayant donné pouvoir : 5

DAVIET Laurent à CHANTOURY Laurent, GUENON Delphine à CAMBON Véronique, PARISI Evelyne à BERDAI Ammar, VIOLLET Céline à ROUDIER Jean-Pierre, ROUSSAUD Barbara à BETIZEAU Florence

Absent excusé : 1

DELCROIX Charles

Secrétaire de séance : BARON Thierry

Date de la convocation : 24/03/2022

Date d'affichage : 07 AVR. 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-31,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

Considérant les budgets primitifs de l'exercice 2021 ainsi que les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,



Considérant que le Service de Gestion Comptable de Saint-Jean d'Angély a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations ont été régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi 17 mars 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'absence d'observation sur les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Service de Gestion Comptable de Saint-Jean d'Angély, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 30

Contre l'adoption : 4 (BENCHIMOL-LAURIBE Renée, BETIZEAU Florence en son nom et celui de ROUSSAUD Barbara, CATROU Rémy)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

017012

SGC SAINT-JEAN-D'ANGELY

12900 VILLE DE SAINTES

ORIGINE DU DOCUMENT : maguy.diaphorus

Exercice : 2021

Budget collectivité : 12900

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220331-2022_25CG21BPBA-DE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	18 927 646,45	37 427 701,20	56 355 347,65
Titres de recettes émis (b)	11 927 152,29	35 962 745,09	47 889 897,38
Réductions de titres (c)	400,00	222 372,01	222 772,01
Recettes nettes (d = b - c)	11 926 752,29	35 740 373,08	47 667 125,37
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	18 927 646,45	37 427 701,20	56 355 347,65
Mandats émis (f)	11 551 657,87	32 378 938,66	43 930 596,53
Annulations de mandats (g)	9 460,64	479 928,16	489 388,80
Dépenses nettes (h = f - g)	11 542 197,23	31 899 010,50	43 441 207,73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	384 555,06	3 841 362,58	4 225 917,64
(h - d) Déficit			

12900 - VILLE DE SAINTES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-2 113 744,66		384 555,06		-1 729 189,60
Fonctionnement	6 767 227,57	3 334 221,41	3 841 362,58		7 274 368,74
TOTAL I	4 653 482,91	3 334 221,41	4 225 917,64		5 545 179,14
II - Budgets des services à caractère administratif					
12907-SITE SAINT-LOUIS VILLE S					
Investissement	-106 831,30		-51 648,60		-158 479,90
Fonctionnement	607 197,19				607 197,19
Sous-Total	500 365,89		-51 648,60		448 717,29
TOTAL II	500 365,89		-51 648,60		448 717,29
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
12908-BA GOLF DE SAINTES					
Investissement	69 437,95		43 253,07		112 691,02

12900 - VILLE DE SAINTES

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PEAN Isabelle (1018417945-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de VILLE DE SAINTES pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DROUINEAU Jean-Michel (1002435018-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFIP DE LA CHARENTE-MARITIME, le 22/03/2022

A SAINT-JEAN-D'ANGELY, le 23/03/2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20220331-2022_25CG21BPBA-DE

017012

SGC SAINT-JEAN-D'ANGELY

12908 BA GOLF DE SAINTES

ORIGINE DU DOCUMENT : maguy.diaphorus

Exercice : 2021

Budget collectivité : 12908

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Édition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20220331-2022_25CG21BPBA-DE

12908 - BA GOLF DE SAINTES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
BA GOLF DE SAINTES					
Investissement	69 437,95		43 253,07		112 691,02
Fonctionnement	41 508,06				41 508,06
Sous-Total	110 946,01		43 253,07		154 199,08
TOTAL III	110 946,01		43 253,07		154 199,08
TOTAL I + II + III	110 946,01		43 253,07		154 199,08

12908 - BA GOLF DE SAINTES

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

JEAN Isabelle (1018417945-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de BA GOLF DE SAINTES pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DROUINEAU Jean-Michel (1002435018-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa

comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFIP DE LA CHARENTE-MARITIME, le 21/03/2022

A SAINT-JEAN-D'ANGELY, le 22/03/2022

017012

SGC SAINT-JEAN-D'ANGELY

12907 SITE SAINT-LOUIS VILLE SAINTES

ORIGINE DU DOCUMENT : maguy.diaphorus

Exercice : 2021

Budget collectivité : 12907

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20220331-2022_25CG21BPBA-DE

12907 - SITE SAINT-LOUIS VILLE SAINTES
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 812 956,30	7 232 122,19	15 045 078,49
Titres de recettes émis (b)	8 481 033,93	6 370 335,67	14 851 369,60
Réductions de titres (c)	1 081 173,73		1 081 173,73
Recettes nettes (d = b - c)	7 399 860,20	6 370 335,67	13 770 195,87
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 812 956,30	7 232 122,19	15 045 078,49
Mandats émis (f)	7 451 508,80	6 370 335,67	13 821 844,47
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	7 451 508,80	6 370 335,67	13 821 844,47
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	51 648,60		51 648,60
(h - d) Déficit			

12907 - SITE SAINT-LOUIS VILLE SAINTES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
SITE SAINT-LOUIS VILLE SAINTES					
Investissement	-106 831,30		-51 648,60		-158 479,90
Fonctionnement	607 197,19				607 197,19
Sous-Total	500 365,89		-51 648,60		448 717,29
TOTAL II	500 365,89		-51 648,60		448 717,29
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	500 365,89		-51 648,60		448 717,29

12907 - SITE SAINT-LOUIS VILLE SAINTES

Exercice 2021

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

FRAN Isabelle (1018417945-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SITE SAINT-LOUIS VILLE SAINTES pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DROUINEAU Jean-Michel (1002435018-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , ie

A DDFIP DE LA CHARENTE-MARITIME, le 21/03/2022

A SAINT-JEAN-D'ANGELY, le 22/03/2022